RAPPORT ANNUEL 2024-2025

L'ENGAGEMENT

Barreau
DE LONGUEUIL

Sommaire

Conseil d'administration 2024-2025	3
Le Barreau de Longueuil en chiffres	4
Mission et valeurs	5
Rapport de la bâtonnière	6
Rapport de la trésorière	10
Événements de l'année	12
Assermentations	20
Rencontres du C.A. 2024-2025	24
Rapports des comités	25

Votre conseil d'administration 2024-2025

Me Marilou Lévesque

Me Mylène Lemmel

Me Erin Kavanagh

Me Karina Cloutier

Me Catherine Thibault

Me Romy Elayoubi

Me Maude Bourgeois

Me Valérie Gionet

Me Marie-Joëlle Demers

Le Barreau de Longueuil en chiffres

1 604 membres*

- 956 femmes
- 648 hommes

122 membres acceptant les mandats d'aide juridique

10 comités statutaires actifs

20 nouveaux avocats assermentés (2024-2025)

12 publications dans le wi-dire (infolettre)

* Au 13 juin 2024

MISSION & VALEURS DU BARREAU DE LONGUEUIL

La principale mission du Barreau de Longueuil est de veiller à la protection du public et de favoriser l'accès à la justice.

Les réflexions et les décisions prises par le Barreau sont ainsi axées sur le justiciable. Ce dernier peut compter sur les membres du Barreau de Longueuil pour favoriser l'accomplissement de cette mission.

Il existe également des missions secondaires, dont les suivantes:

- Promouvoir l'accès à la justice;

- Soutenir les membres dans l'exercice de leur profession.

Les barreaux de sections sont des entités locales liées au Barreau du Québec. Ils permettent la transmission des informations pertinentes entre les affaires locales/régionales et celles provinciales.

Les valeurs mises de l'avant par le Barreau de Longueuil sont la rigueur, l'engagement, la collaboration et l'intégrité.

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE

Chers membres,

Je m'adresse à vous avec l'étrange sentiment que c'était hier encore que je débutais mon mandat à titre de bâtonnière. L'année s'est envolée! Je vous invite au cours des prochaines pages à prendre connaissance des sujets et réflexions m'ayant particulièrement interpellée durant la dernière année.

LE RÔLE D'UN BÂTONNIER

On pourrait se demander à quoi un bâtonnier occupe son temps... En fait, il représente et agit comme un porte-parole de la section, principalement auprès du Barreau du Québec. Il se doit de faire état des enjeux et des défis vécus par la section et d'offrir des pistes de solutions. Ces représentations peuvent se faire à tout moment au cours de l'année, mais de façon plus spécifique lors des deux conseils des sections organisés par l'Ordre. Lors de ces rencontres, les orientations du Barreau du Québec sont discutées et un portrait des enjeux régionaux est dressé.

Le Bâtonnier préside également toutes les séances du conseil d'administration, dont le nombre varie entre 10 et 12 rencontres par année.

Il est également membre d'office de tous les comités formés par le conseil. Les comités relèvent du Barreau de Longueuil, de sorte qu'il lui est nécessaire de connaître leurs démarches, de pouvoir y contribuer et de leur transmettre les idées et les orientations du conseil, au besoin.

Le bâtonnier est également appelé à faire prêter serment aux candidats à la profession et à représenter la section lors des cérémonies de présentation des nouveaux membres de la magistrature.

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE (suite)

Il arrive également que des enjeux additionnels surviennent en cours d'année et il revient alors au bâtonnier ainsi qu'à son conseil d'analyser la situation, de réagir et de prendre les décisions qui s'imposent. À titre d'exemple, durant mon mandat, nous avons eu l'information que le vestiaire des avocats serait amputé de façon majeure afin de laisser l'espace au Ministère de la sécurité publique (constables spéciaux). Il fut nécessaire d'anticiper les répercussions, de tenir des rencontres avec le MJQ, la SQI et d'autres intervenants afin de faire une planification qui soit la plus efficace possible.

Il revient également au bâtonnier et au conseil, lorsque la situation s'y prête, de réfléchir à des projets d'envergure pour la section. Durant mon mandat, nous avons eu à entamer une réflexion quant à l'opportunité de créer un salon des avocats à même un espace rétrocédé par le CAIJ dans la bibliothèque, l'objectif étant de dédier un endroit qui permettrait aux avocats d'avoir accès à un espace calme pour discuter et travailler. Le projet est encore sur la planche à dessin, mais nous avons espoir de pouvoir le concrétiser lors du prochain mandat.

BILAN DES ACTIVITÉS ET ACCOMPLISSEMENTS À VENIR

365 jours peuvent paraître longs, mais c'est un laps de temps très restreint pour entreprendre des projets, accomplir sa vision et laisser sa marque. Ma rétrospective de cette année 2024-2025 se fait dans la plus grande humilité. Malgré le travail et toute la bonne volonté dont mon conseil et moi avons fait preuve, il demeure certains objectifs en cours de déploiement.

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE (suite)

Heureusement, ma relation d'amitié et de collaboration avec votre prochaine bâtonnière me donne l'espoir d'être en mesure de poursuivre le travail débuté et ce, afin de pouvoir atteindre un objectif cher à mes yeux : livrer une offre de formation diversifiée et s'adressant aux avocats de tous les horizons.

Par ailleurs, la communication avec les membres demeure un sujet prioritaire et une préoccupation constante. Nous tentons de rejoindre le plus de membres possible avec nos infolettres et nos publications sur les réseaux sociaux. Malgré cela, plusieurs avocats ne s'intéressent peu aux activités du Barreau de Longueuil et nous souhaitons améliorer cette situation.

Un nouveau site web est actuellement en construction, ce qui permettra, je l'espère, de rendre l'expérience de navigation plus conviviale et de diffuser davantage d'informations à un plus grand nombre de membres.

L'ENVOL

Fidèle à la tradition, le Barreau de Longueuil s'est encore investi cette année auprès d'un organisme de la région : L'Envol.

Cet organisme accompagne les femmes enceintes et les mères de moins de 25 ans ainsi que leurs enfants afin de les aider à atteindre leur plein potentiel.

Grâce à votre mobilisation et à votre générosité, nous avons pu remettre un montant supérieur à 8 500,00$.

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE (suite)

Je remercie d'ailleurs le comité *Avocat dans sa communauté* pour son dynamisme et sa proactivité! Une mention spéciale est absolument nécessaire pour souligner l'engagement de Me Romy Elayoubi, lequel a contribué, par l'entremise des justiciables qu'il représente, à amasser plus de 60% de cette somme.

REMERCIEMENTS

Je termine en remerciant chaleureusement les 8 personnes qui m'ont accompagnée durant cette année de bâtonnat: les membres du C.A. Leur soutien, leurs idées et leur motivation m'ont beaucoup appris et je leur en suis profondément reconnaissante.

Je remercie également tous les bénévoles, lesquels participent aux comités et à l'organisation d'événements. Votre implication fait une différence!

À notre adjointe à la bâtonnière, Carole, merci pour ta présence. Ton travail a fait une différence dans mon quotidien et m'a permis de me concentrer sur l'essentiel, ayant l'esprit tranquille sachant que les tâches administratives seraient accomplies avec brio.

Je profite de cette tribune pour féliciter notre nouvelle bâtonnière Me Mylène Lemmel laquelle a généreusement accepté ce poste malgré son implication toute récente. Ta grande connaissance du district et tes implications passées feront de toi une parfaite bâtonnière. Tu peux compter sur mon appui tout au long de cette belle aventure!

Me Marilou Lévesque, bâtonnière 2024-2025

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le Barreau de Longueuil a une longue tradition de finances saines. Depuis de nombreuses années, les administrateurs ont vu à une gestion rigoureuse des cotisations. Cette gestion serrée laisse le Barreau de Longueuil en bonne santé financière.

PROJET À VENIR

Bénéficiant de surplus intéressants, il est possible de réaliser des projets en toute tranquillité d'esprit. Les trois investissements importants à venir sont :

- La refonte du site internet;
- Un congrès de formations à petit prix pour les membres;
- La construction d'un salon des avocats au palais de justice.

Considérant ces projets, il est à prévoir un déficit aux états financiers pour les années 2024-2025 ainsi que 2025-2026. Il n'a pas d'inquiétude pour les prochains exercices, puisque les fonds seront puisés à même les placements détenus, soit les cotisations passées, bien administrées et fructifiées. Nous croyons ces dépenses nécessaires, même optimales, pour le Barreau de Longueuil et ses membres.

COTISATION PROFESSIONNELLE

La cotisation annuelle n'augmente que de 10,00$ par membre de 4 ans de pratique et plus pour l'exercice 2025-2026. Cela nous permettra de faire face, au moins en partie, à l'inflation générale des coûts dans les opérations courantes.

Il est à prévoir dans les prochaines années une augmentation de la cotisation, considérant que nous avons un certain rattrapage à faire, n'ayant pas augmenté ladite cotisation pendant plusieurs années.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE (suite)

Nous sommes d'ailleurs l'un des barreaux de section à offrir la cotisation la moins élevée. Une augmentation raisonnable sera nécessaire afin de continuer à offrir des services de qualité et réaliser les projets futurs.

OBJECTIFS

En terminant, nos objectifs en tant que barreau de section sont d'offrir à nos membres des services qui répondent à leurs besoins et aussi de contribuer à l'accessibilité à la justice au bénéfice des justiciables. Nos prochains projets seront en lien avec ces objectifs, notamment par l'organisation d'un évènement d'envergure pour le Marathon juridique du Barreau du Québec ainsi que des offres de formation plus diversifiées pour nos membres.

Me Karina Cloutier, trésorière 2024-2025

Événements de l’année 2024-2025

La **rentrée judiciaire** s’est déroulée le 12 septembre 2024 sous le thème de l’engagement.

Lors de cette cérémonie, nous avons souligné le rôle essentiel des constables spéciaux au palais de justice de Longueuil.

Le prix du Mérite du Barreau de Longueuil a été décerné à Me Dominic Larose, avocat pratiquant en droit criminel dans le district depuis plus de 40 ans. Un honneur bien mérité!

Événements de l'année 2024-2025

La **rentrée judiciaire** a également été l'occasion parfaite pour dévoiler l'organisme qu'allait soutenir le Barreau de Longueuil pour le mandat 2024-2025: L'Envol.

Cet organisme accompagne les femmes enceintes et les mères avant 25 ans, leurs enfants ainsi que les familles vulnérables afin de les aider à atteindre leur plein potentiel.

L'ENVOL
PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES

Événements de l’année 2024-2025

Les membres de la magistrature ayant pris parole lors de cette cérémonie de la rentrée :

- L’Honorable Marie-Anne Paquette, juge en chef de la C.S.
- L’Honorable Henri Richard, juge en chef de la C.Q.
- L’Honorable Patrick Buchholz, J.C.S., juge coordonnateur du district de Longueuil
- L’Honorable Julie-Maude Greffe, J.C.Q., juge coordonnatrice de la Cour du Québec pour la Montérégie

Événements de l'année 2024-2025*

Le 3 juin 2024, le Ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette faisait l'annonce d'un investissement majeur pour la sécurité dans plusieurs palais de justice du Québec ;

Les 6 et 7 juin 2024 se tenait le congrès annuel de l'AJBR à Rivière-de-Loup;

Le 28 juin 2024, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour une journée de Lac à l'épaule;

* Cette liste d'événements n'est pas exhaustive

Événements de l'année 2024-2025

Le 3 septembre 2024, se tenait l'activité annuelle de l'Association du Jeune Barreau de Longueuil;

Le 5 septembre a eu lieu le dîner annuel de remerciements des membres de comités du Barreau de Longueuil;

Les 1er et 2 octobre 2024 a eu lieu le conseil des sections organisé par le Barreau du Québec ;

Événements de l'année 2024-2025

Le 4 décembre 2024, les tables de Noël du comité *Avocat dans sa communauté* ont permis d'amasser des fonds pour l'Envol;

Le 5 février 2025, le Barreau de Laval organisait son Forum régional sur l'accessibilité à la justice;

Les 20 et 21 février 2025 se tenait le second conseil des sections du Barreau du Québec;

Événements de l'année 2024-2025

Le 12 mars avait lieu une formation sur l'audition à l'amiable de l'enfant;

Le 27 mars 2025 se tenait l'activité organisée dans le cadre du Marathon juridique du Barreau du Québec au palais de justice de Longueuil. Merci à tous les bénévoles!

Le 28 mars 2025 avait lieu une présentation sur les nouveaux projets de lois et changements législatifs en matière familiale;

Événements de l'année 2024-2025

Les 15 et 16 avril, les tables de Pâques du comité *Avocats dans sa communauté* ont à nouveau permis d'amasser des fonds pour l'Envol;

L'ENVOL
PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES

Le 25 avril se tenait le congrès annuel du Barreau Laurentides-Lanaudière.
Une belle occasion de consolider nos relations avec les autres sections présentes.

LES ASSERMENTÉS 2024-2025

19 juillet 2024:

Me Emma Zhang
Me Léa Couillard
Me Qang-Lyne Tchotanin

26 septembre 2024:

Me Béatrice Houle

27 septembre 2024

Me Melissa Racette

LES ASSERMENTÉS 2024-2025 (suite)

17 octobre 2024

Me Florence Léger
Me Audrée Lapointe
Me Alyson Gagnon
Me Benjamin Fournier

29 novembre 2024

Me Alexis Lamy-Théberge
Me Sabrina Movsum
Me Antoine Ally
Me Zohal Tarshi

LES ASSERMENTÉS 2024-2025 (suite)

20 février 2025

Me Emmy Castonguay

19 décembre 2024

Me Mathilde Boucher
Me Amélie Bourcier

20 mars 2025

Me Myriam Dandurand

LES ASSERMENTÉS 2024-2025 (suite)

27 mars 2025

Me Taha Elkhalil Aissa

24 avril 2025

Me Diara Padane
Me Gabrielle Caron

Rencontres du C.A.

Le C.A. a tenu 12 rencontres pour l'exercice 2024-2025, aux dates suivantes:

- 4 juin 2024
- 28 juin 2024 (Lac à l'Épaule)
- 30 Juillet 2024
- 27 août 2024
- 24 septembre 2024
- 22 octobre 2024
- 26 novembre 2024
- 12 décembre 2024 (souper de Noël)
- 21 Janvier 2025
- 18 Février 2025
- 1er avril 2025
- 28 avril 2025 (séance extraordinaire)

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Le Barreau de Longueuil comprend plusieurs comités statuaires. Voici le résumé de leur travail durant l'année 2024-2025:

RAPPORT DU COMITÉ EN DROIT DE LA JEUNESSE
2024-2025

Présidente

Me Lucie Gaucher (pratique privée)

Membres

Me Andréanne Boutin (pratique privée)
Me Alec Fafard (AJ)
Me Marie-Laurence Hébert-Trudeau (DPCP)
Me Marie-Josée Langlois (pratique privée)
Me Benoît Morier (DPCP)
Me Kathleen O'Meara (pratique privée)
Me Mélanie Poulin (DPJ)
Me Hélène Robitaille (AJ et secrétaire du comité)

Invitées

L'Honorable Lyne Morin, J.C.Q.
Madame Amélie Caron, Directrice du greffe

Madame la Bâtonnière,

Il me fait plaisir de vous présenter les principales réalisations du Comité en droit de la jeunesse du Barreau de Longueuil pour l'exercice 2024-2025.

Nombre de réunions

Quatre (4) rencontres ont eu lieu.

Principales réalisations du Comité

Le comité jeunesse s'est penché sur une foule de sujets, encore une fois cette année, mais plus particulièrement sur l'implication des différents acteurs judiciaires, pour en arriver à un bon fonctionnement des services rendus à la population.

Diverses solutions ont été proposées et mises en place afin d'améliorer le passage des justiciables au tribunal dont notamment:

- Normes de sécurité;

LES RAPPORTS DES COMITÉS

- Réparation des bancs pour le public, les victimes et les accusés dans l'aire d'attente des salles jeunesse;
- Nettoyer les cellules pour les jeunes;
- Informations de la coordination matière jeunesse Montérégie-CQ;
- Réaménagement du calendrier judiciaire de l'automne (protection et délinquance);
- Préposé à l'admissibilité;
- Signature des peines / conditions en LSJPA;
- Intégration des adolescents au PAJ-SM;
- Utilisation de certains formulaires et compléter ceux-ci à l'avance;
- Ordonnance de soins de santé – document distinct pour l'ordonnance;
- Protocole du comité des délais;
- Nouvelle méthode à suggérer à l'avance lors de l'envoi au programme des sanctions;
- Formulaire de fixation des dates de procès pour la Cour;
- Présence des représentants de Pinel au CRID.

Le Comité jeunesse est essentiel au bon déroulement de la pratique en protection de la jeunesse et en délinquance. De ce fait, nous souhaitons remercier tous les membres du Comité pour leur participation et leur disponibilité. Un merci particulier aux avocates qui se sont partagées le rôle de secrétaire au cours de cette période.

Également, tous nos remerciements à l'Honorable Lyne Morin, J.C.Q., pour sa présence et sa participation au cours des réunions, lesquelles permettent d'assurer une excellente communication entre avocats et magistrature.

Finalement, nous sollicitons le renouvellement du mandat de ce Comité pour l'année prochaine.

Nous sommes en attente de la confirmation de certains membres quant à leur implication pour l'an prochain mais nous savons pertinemment que des

LES RAPPORTS DES COMITÉS

représentants de tous les milieux, tant du DPJ, du DPCP, de l'aide juridique que de la pratique privée auront un intérêt et s'impliqueront.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, Madame la Bâtonnière, mes distinguées salutations.

Lucie Gaucher

Me Lucie Gaucher
Présidente du Comité en droit de la jeunesse

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT DU COMITÉ DE DROIT FAMILIAL
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. **Membres du comité :**

- Me Sophie Boileau, présidente
- *Me Maude Bourgeois*
- *Me Julie Bourque*
- *Me Marilyn Desrochers-Dalcourt*
- *Me Philippe Duplantie*
- *Me Sylvie Guérin*
- *Me Sandra Laliberté*
- *Me Marie-Hélène Lecompte*
- *Me Bernard Vézina*

Invitée: Me Marilou Lévesque, bâtonnière du Barreau de Longueuil

2. **Mandat du comité :**

Le comité de droit familial a pour mandat d'identifier, d'étudier, de discuter et de présenter les difficultés susceptibles d'apparaître dans l'administration de la justice en matière familiale. Afin de mener à bien son mandat, ce comité propose des recommandations au Conseil visant à assurer le bon déroulement en matière familiale et à améliorer la qualité des services rendus aux justifiables.

3. **Nombre de réunions tenues :**

- 17 septembre 2024 Lieu : TEAMS
- 28 octobre 2024 : Lieu : TEAMS

LES RAPPORTS DES COMITÉS

- 13 novembre 2025 Lieu : Palais de justice de Longueuil

Invités : L'Honorable Patrick Buchholz, juge coordonnateur pour le district de Longueuil, Cour supérieure du Québec, Les Greffiers spéciaux de la Cour supérieure et Madame Chantal Bertrand;

- 9 janvier 2025 Lieu : TEAMS

- 7 avril 2025 Lieu : TEAMS

4. <u>Principales réalisations du comité / sujets abordés :</u>

A) Les membres du comité ont rencontré l'honorable juge coordonnateur, les greffiers spéciaux et Madame Chantal Bertrand afin de discuter et aborder les sujets suivants :

i) Les délais pour obtenir un jugement de divorce et conséquences pour les parties. Recherche de solutions;

ii) Dossiers de divorce à vérifier (cheminement et personne de référence);

iii) Motifs d'urgence pour obtenir un jugement de divorce accéléré;

iv) Avis de dossiers incomplets et motifs;

v) Certificat de divorce et problématiques;

vi) Délais pour la réception des jugements, consentements à jugement et procès-verbaux;

vii) Délais pour le traitement des procédures et documents déposés au greffe et greffe numérique;

viii) Nouveau projet pilote en lien avec la Loi sur le divorce pour les parties hors province;

ix) Délais pour les conférences préparatoires / gestions pour fixer les procès pour les longues durées;

x) Retour sur la période estivale (horaire plus restreint et effets sur les parties et avocats);

xi) Délais pour les CRA;

LES RAPPORTS DES COMITÉS

xii) Appel du rôle en 1.17;

xiii) Encombrement des rôles (courte durée vs longue durée);

B) Un message dans le Wi-dire a été fait concernant les avis de dossiers incomplets et les impacts sur les cheminements des dossiers. La grille de vérification concernant les divorces à vérifier a été rendue disponible aux membres;

C) Un appel à tous a été fait dans le Wi-dire concernant les travaux de révision et d'amélioration des processus organisationnels de la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir les commentaires et recommandations des membres;

D) Le comité a fait parvenir au juge coordonnateur ses commentaires et suggestions soulevés sur les travaux de révision et d'amélioration des processus organisationnels de la Cour supérieure du Québec, à savoir :

i) Revoir les formulaires en matière familiale afin de les simplifier et en réduire le nombre;

ii) Uniformiser entre les districts les différents formulaires afin d'éviter des délais au dossier parce qu'une directive particulière à un district n'a pas été respectée et en réduire le nombre;

iii) Le nouveau protocole en matière familiale est plus détaillé qu'avant et une liste des biens doit maintenant y être ajoutée, cela alourdit donc le travail et le document. De plus, le travail doit être fait en double puisqu'éventuellement les états du patrimoine familial et de la société devront être complétés, d'autant qu'au début de dossier, les parties n'ont pas toujours l'information/documents pour compléter le tout;

iv) Les formulaires pour les expertises psychosociales devraient être disponibles aux avocats (dans le district de Joliette, les formulaires étaient sur des tables et accessibles);

v) Déterminer les règles applicables afin d'identifier les dossiers qui devraient être entendus en présentiel ou en virtuel;

vi) Quant aux règles pour être entendu en présentiel vs en virtuel, nous considérons que l'appel du rôle devrait toujours avoir lieu en virtuel, présentiel et/ou hybride, sans exception. Cette façon de procéder limite les frais pour les clients et facilite la gestion

des dossiers pour les avocats. Pour les représentations, toute demande non contestée (prolongation de délai, remise, courte représentation non contestée, etc.) ou d'homologation d'une convention devrait pouvoir procéder à distance considérant le temps d'audition limité requis;

vii) Les avocats devraient être en personne dès que c'est contesté. Les procureurs aux enfants pourraient être autorisés d'être par Teams lors des audiences intérimaires, même dans un dossier contesté;

viii) En ce qui concerne les gestions, lorsque ce n'est pas contesté, nous devrions pouvoir le faire par Teams. Si c'est contesté, c'est plus efficace que ce soit en personne (surtout avec une personne qui se représente seule). Cependant, s'il s'agit d'une gestion avec deux avocats, une gestion par Teams devrait être possible dans la mesure où les avocats y consentent;

ix) Concernant les défauts, nous croyons qu'il est préférable d'être en présentiel;

x) Les courts témoignages (à l'exclusion des parties) lors de procès devraient être permis par Teams (10-20 minutes par exemple) ainsi que le témoignage de certains experts si cela s'y prête. Nous pourrions peut-être ajouter une case dans le formulaire de déclaration commune à cet effet pour le prévoir à l'avance (à l'exclusion des parties), de consentement entre les parties;

xi) Les membres du comité suggèrent toutefois une certaine latitude du Tribunal concernant les demandes de procéder par Teams (par exemple, en cas de maladie, résidence éloignée, etc.);

xii) Les reconductions et les remises, même celles contestées, devraient pouvoir s'effectuer par Teams.

xiii) Voici les trois mesures suggérées pour améliorer et simplifier les façons de faire de la Cour supérieure;

i) Dès qu'une personne se représente seule, le Tribunal devrait remettre un « guide », ou encore une liste d'organismes à qui elle peut se référer, les informant notamment des documents à transmettre dans le cadre d'un dossier en familial, les formulaires qu'ils doivent compléter, les directives, etc. La non-collaboration ou la méconnaissance

LES RAPPORTS DES COMITÉS

des parties se représentant seules engendrent beaucoup de délais et font en sorte que c'est l'avocat de l'autre partie qui doit tout expliquer à la partie adverse, aux frais de son client.

ii) Il pourrait y avoir une formation qui est obligatoire à suivre si on se représente seul (un peu comme la séance de coparentalité qui est obligatoire). Le centre de justice de proximité pourrait peut-être offrir une formation.

iii) Transférer devant le juge les dossiers prêts à procéder avant l'appel du rôle, afin d'être entendus dès 9h.

iv) Avant l'appel du rôle, le greffier/greffier spécial pourrait fournir de courtes explications relativement aux consignes de l'appel du rôle. Limiter le nombre de formulaires, uniformiser les formulaires, les règles et les directives entre les districts feront en sorte d'accélérer le processus;

v) Par ailleurs, d'autres suggestions/recommandations sont ressorties pour le district de Longueuil :

vi) Pouvoir fixer une date de procès avec engagement comme c'est le cas dans le district de Montréal (uniformité des directives);

vii) Possibilité de déposer des consentements sous enveloppe le matin (comme dans le district de Montréal);

viii) Il devrait avoir des journées de Cour dans la semaine du 23 juin et 30 juin. Présentement, il n'y aura pas de Cour pendant deux semaines consécutives soit du 20 juin au 8 juillet 2025 et du 21 juillet au 5 août ce qui fait 4 semaines durant l'été sans cour de pratique, pour un volume de dossiers comme Longueuil.

ix) Les semaines précédentes, soit celles avant le 23 juin et après au retour dans la semaine du 8 juillet risquent d'être l'enfer. Nous risquons de ne pas pouvoir procéder sur des questions urgentes et de

subir des encombrements du rôle. De fermer durant les semaines de vacances de la construction est plus logique, mais autrement, il devrait avoir des journées de cour dans les autres semaines durant l'été. Nous suggérons qu'au moins 1 à 2 journées minimalement soient ajoutées dans la semaine de la Saint-Jean et celle de la fête du Canada ou encore, de faire une semaine complète (du lundi au vendredi dans la semaine du 7 juillet au retour).

E) Suivi du décret 1599-2023 modifiant le *Règlement modifiant le Règlement sur la médiation familiale* : discussions diverses, notamment sur la nécessité d'augmenter les tarifs des médiateurs, sur la possibilité pour les médiateurs de facturer leur propre tarif après la facturation des heures subventionnées et sur le moment où la séance sur la coparentalité doit être visionnée par les parties;

F) Discussions sur le projet de Loi 91, Loi instaurant le tribunal unifié de la famille (TUF);

G) L'impact du TUF sur les règles de pratique en salle 1.17 et les appels du rôle;

5. <u>Conclusions :</u>

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble des membres pour leur apport et leur implication au sein du comité de droit familial. Avec les changements législatifs en droit de la famille et l'arrivée du tribunal unifié de la famille, l'implication de tous est grandement appréciée. Tous les membres du comité à l'exception de Me Philippe Duplantie ont signifié leur intérêt à revenir sur le comité pour l'année 2025-2026.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame la bâtonnière, l'expression de mes salutations distinguées.

Me Sophie Boileau
Avocate et médiatrice familiale accréditée
Présidente du comité de droit familial

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT DU COMITÉ SANTÉ MENTALE
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. **Membres du comité :**

- Marika Couture-Houle, présidente
- Sophie Lacroix
- Kim Robidoux
- Judy Sab
- Catherine Thibault
- Lahcène Allem

Invités (s'il y a lieu) :

- l'honorable Patrick Buchholz a été invité à une rencontre du comité santé mentale le 23 janvier 2025.

2. **Mandat du comité :**

- Le comité de la santé mentale a pour mandat de recommander au Conseil des améliorations dans le domaine du droit de la santé, particulièrement en psychiatrie, pour les causes en droit civil.

3. **Nombre de réunions tenues :**

- 4 rencontres :
  1) 6 septembre 2024 – via Teams (rencontre virtuelle);
  2) 3 octobre 2024 – en présentiel (au palais de justice de Longueuil);
  3) 23 janvier 2025 – en présentiel (au palais de justice de Longueuil);
  4) 19 mars 2025 – via Teams (rencontre virtuelle);

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

4. Principales réalisations du comité / sujets abordés :

a. Au cours de la dernière année, le comité santé mentale a poursuivi ses efforts pour assurer une collaboration efficace entre tous les intervenants concernés par les dossiers relatifs à l'intégrité des personnes (gardes, soins). Un canal de communication a été maintenu afin de favoriser les échanges et la concertation, garantissant ainsi une meilleure coordination des actions et une réponse adaptée aux besoins des personnes concernées.
b. Conscient des défis grandissants liés à la représentation juridique dans ce type de dossiers, le comité a recommandé d'inclure davantage d'avocats en défense. Cette initiative vise à répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de protection des droits des individus concernés.
c. Par ailleurs, le comité a veillé au bon fonctionnement du système en évaluant régulièrement les procédures en place et en s'assurant qu'elles respectent les principes fondamentaux.

5. Conclusions :

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du comité pour leur engagement et leur dévouement. Leur implication active et leur souci constant des droits et libertés des personnes concernées sont essentiels à la mission que nous poursuivons ensemble.

Nous continuerons à travailler avec rigueur et détermination pour améliorer nos pratiques et assurer une prise en charge respectueuse et efficace dans le cadre des demandes que nous traitons.

Me Marika Couture-Houle
Présidente du comité

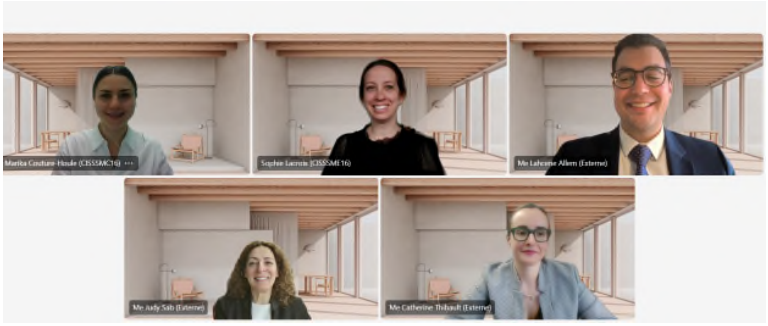

2

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT DU COMITÉ AVOCAT DANS SA COMMUNAUTÉ (CADSC)
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. Membres du comité :

Cette année, le CADSC était composé des membres suivants :

- Me Hélène Robitaille, présidente (bureau d'aide juridique de Longueuil — droit de la jeunesse)
- Me Sylvie Harvey (pratique privée)
- Me Marie-Hélène Houle (bureau d'aide juridique de Longueuil — droit civil)
- Me Mélissa Labine (Étude légale du CISSS de la Montérégie-Est)
- Me Mylène Lemmel (pratique privée)
- Me Louis-Philip Prévost (ville de Longueuil)
- Me Catherine Thibault (bureau d'aide juridique de Longueuil — droit familial)

2. Mandat du comité :

Le CADSC a pour mandat de proposer aux avocats des activités afin de s'impliquer auprès de leur communauté, que ce soit sous forme de levées de fonds, de conférences, ou autres. Ces activités sont soumises au Conseil et approuvées par ses membres.

Cette année, les objectifs ciblés par les membres du comité étaient les suivants :

1) Assurer une présence auprès des jeunes pour faire connaître la profession d'avocat et répondre aux besoins d'éducation et de vulgarisation juridique de la communauté ;

2) Organiser des activités de financement et de formation afin de soutenir l'organisme l'Envol ;

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

3. Nombre de réunions tenues :

Le CADSC a tenu ses rencontres officielles de façon virtuelle aux dates suivantes : les 4 et 23 octobre 2024, 27 novembre 2024, 20 janvier 2025 ainsi que le 21 mars 2025. Entre ces dates, les membres du comité se sont échangé courriels, messages et autres communications, afin de faire le suivi de nos différents projets.

4. Principales réalisations du comité / sujets abordés :

Voici quelques-unes des réalisations accomplies par le CADSC depuis les derniers mois.

a) Formations auprès de l'organisme l'Envol

L'organisme l'Envol a exprimé au Barreau avoir les besoins de formation suivants : en droit de la jeunesse, en droit de l'immigration ainsi qu'en droit de la consommation.

Une formation à l'intention des professionnels œuvrant auprès des usagères de l'organisme l'Envol en matière de protection de la jeunesse se tiendra le 9 mai 2025. Il s'agira d'une activité en deux volets : une présentation plus théorique sur les droits des parents, la Loi sur la protection de la jeunesse et le déroulement d'un dossier à la Cour ainsi qu'un atelier pratique avec des mises en situation, le tout animé par une avocate pratiquant exclusivement en droit de la jeunesse au Bureau d'aide juridique de Longueuil.

Un deuxième atelier en droit de l'immigration aura lieu prochainement à une date devant être convenue avec l'organisme. Une avocate comptant plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine de droit a accepté d'être jumelée à l'organisme pour répondre à leurs besoins de formation.

Finalement, pour ce qui est du droit de la consommation, nous sommes toujours à la recherche d'un avocat bénévole pour combler les besoins de l'organisme.

b) Journées carrières

La première rencontre du CADSC ayant eu lieu en octobre, nous avons manqué plusieurs des journées carrières tenues dans les établissements publics et privés de notre district. Cependant, nous avons maintenant les coordonnées des personnes-ressources à contacter dès la rentrée scolaire 2025-2026, afin

d'assurer la présence de représentants du Barreau de Longueuil à toutes ces activités.

Le CADSC a établi des liens avec les centres de services scolaire Marie-Victorin, des Patriotes ainsi que des Grandes-Seigneuries. Nous avons également contacté les établissements privés suivants : Collège Durocher, Collège Français, Collège Charles-Lemoyne, Collège Notre-Dame-de-Lourdes ainsi que le Collège Sainte-Trinité.

Une lettre de présentation du CADSC ainsi que du Barreau de Longueuil a été rédigée à l'intention des personnes-ressources de ces différentes institutions scolaires et sera transmise dès la prochaine rentrée scolaire, afin de pouvoir participer aux journées carrières, la plupart ayant lieu dès les mois de septembre et d'octobre.

Pour l'année en cours, nous avons tout de même pu participer aux journées carrières du Collège Français le 20 novembre 2024 ainsi que du Collège Charles-Lemoyne, le 14 avril 2025.

c) Plateforme de recrutement des avocats bénévoles

Le comité a mis sur pied une plateforme permettant aux avocats du district de manifester leur intérêt à animer des ateliers à saveur juridique dans les écoles ou encore à participer aux journées carrières. Le formulaire pourra être renvoyé aux avocats du district un peu avant la prochaine rentrée scolaire, afin de faciliter le pairage.

d) Partenariat avec les Rabat-Joies

Partenariat toujours très apprécié par les avocats du district, les Rabat-Joies ont été présents à deux de nos événements de l'année, soit la table de Noël ainsi que la table de Pâques et ont gracieusement accepté de remettre 10 % de leurs profits au bénéfice de l'organisme l'Envol.

e) Table de Noël les 3 et 4 décembre

La traditionnelle Table de Noël du CADSC du Barreau de Longueuil a eu lieu les 3 et 4 décembre 2025 sur l'heure du dîner, dans l'Atrium du palais de justice de Longueuil. Des cartes de Noël (offertes gracieusement par une photographe), des linges à vaisselle, des bougies et des friandises ont été vendus et se sont envolés comme des petits pains chauds. Cette activité aura permis de faire un profit de

LES RAPPORTS DES COMITÉS

700$ au bénéfice de l'Envol, en plus du pourcentage des ventes remis par les Rabat-Joies.

f) Table de Pâques

Compte tenu du succès de la table de Noël, nouveauté cette année, le CADSC a organisé également une table de Pâques les 15 et 16 avril 2025. Paniers cadeaux, peluches, friandises, chocolats et bougies aux effluves printanières étaient à vendre. Cette activité a permis de faire un profit d'environ 940$ au bénéfice de l'Envol. La comptabilité finale pour cet événement est à parfaire au moment d'écrire ces lignes.

g) Tirage

Lors de l'assemblée générale annuelle du Barreau de Longueuil qui se déroulera le 2 mai 2025, le CADSC tiendra sur place un tirage de paniers cadeaux, afin de remettre les profits à l'organisme l'Envol. Le permis nécessaire a été obtenu pour pouvoir tenir cet événement.

5. Conclusions :

Les prochaines campagnes de financement du CADSC seront discutées entre les membres du comité, avant la période estivale, afin de pouvoir reprendre nos activités rapidement et en temps utile à l'automne.

Nous pourrons également prévoir une activité de financement qui pourra avoir lieu lors de la rentrée judiciaire 2025-2026.

Finalement, l'offre de services de nos avocats bénévoles pour l'animation d'ateliers et de formations ou pour la participation aux journées carrières sera transmise dès la rentrée scolaire à nos personnes-ressources. Une lettre officielle est déjà rédigée à cet effet.

Me Hélène Robitaille
Présidente du comité avocat dans sa communauté
Le 17 avril 2025

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT DU COMITÉ DE JUSTICE CRIMINELLE
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. Membres du comité :

- Me Marie-Joëlle Demers, président(e)
- Me Erin Kavanagh
- Me Alexandra Ouellette
- Me Mélanie Grégoire
- Me Marie-Michèle McDuff
- Me Jean-François Lambert
- Me Julie Sidara Charron

Invités :

- Mme la Juge Julie-Maude Greffe, **Juge coordinatrice Montérégie, Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale;**
- Mme Amélie Caron, **Directrice du greffe, Palais de justice de Longueuil;**
- M. Yves Desourdy, **Agent de probation à la Cour, Palais de justice de Longueuil;**

2. Mandat du comité :

Le comité de droit criminel a pour mandat d'identifier, d'étudier, de discuter et de présenter les difficultés susceptibles d'apparaitre dans l'administration de la justice criminelle et pénale. Afin de mener à bien son mandat, ce comité propose des recommandations au Conseil visant à assurer le bon fonctionnement des Cours criminelle et pénales, et à améliorer la qualité des services rendus aux justiciables.

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

3. Nombre de réunions tenues :

2 réunions en présentiel : 14 septembre 2025 et 29 avril 2025.

4. Principales réalisations du comité / sujets abordés :

a. Discussions quant aux nouveaux programmes de surveillance des conjoints violents et impacts sur les protocoles de probation.

b. Discussion entre les membres sur le fonctionnement de l'envoi de la liste des détenus du jour : modifications apportées ;

c. Modification au formulaire de conférence de gestion pour les requêtes surtout en matière d'agression sexuelle. Le formulaire sera ajouté sur le site du barreau.

d. Modifications apportées au PAJSM « Programme d'accompagnement en justice et santé mentale » à la demande du Ministère de la Justice ;

5. Conclusions :

Nous recommandons la poursuite des travaux entamés par le comité lors du mandat 2024-2025 et que le comité soit reconduit dans sa forme actuelle pour le mandat 2025-2026, afin de permettre l'engagement des membres du comité sur une plus longue période.

La collaboration entre les membres du comité est très positive et permet d'identifier et de solutionner certains enjeux. Ces travaux seront d'autant plus pertinents dans le contexte de la *Démarche d'identification et de documentation des pratiques régionales* initiée par le Ministère de la Justice.

En effet, il est fort probable que les travaux du comité soient orientés sur certaines questions soulevées par cette démarche, afin que l'apport du district de Longueuil soit significatif.

Cordialement,

2

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT DU COMITÉ WEB ET COMMUNICATIONS
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. **Membres du comité :**

   - Me Marilou Lévesque, présidente
   - Me Isabelle Lyonnais
   - Me Louis-Philip Prévost

2. **Mandat du comité :**

   Ce comité a pour mandat d'effectuer la mise à jour du site web et d'informer le public et ses membres des activités offertes par le Barreau de Longueuil. Ce comité voit à s'adjoindre les personnes nécessaires pour mener à terme son mandat en tenant compte des demandes du Conseil. Il a également pour mandat de préparer et de voir à la publication électronique du journal Wi-dire, disponible sous l'onglet Wi-dire du site internet du Barreau de Longueuil.

3. **Nombre de réunions tenues :**

   Durant l'exercice 2024-2025 le comité s'est rencontré à deux reprises et a également participé à une rencontre avec le fournisseur choisi dans le cadre de la refonte du site web.

4. **Principales réalisations du comité / sujets abordés :**

   Le comité a amorcé une réflexion quant à la refonte du site web et au positionnement du Barreau de Longueuil à travers les plateformes numériques, notamment :

   a. le comité a discuté des besoins organisationnels de publicité et de visibilité en élaborant différentes méthodes pour accroître la visibilité :

      - en publiant ponctuellement dans le journal local
      - en faisant des entrevues à la radio communautaire

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

- en étant présents sur différents médias sociaux, notamment LinkedIn
- en améliorant le site web

b. le comité a réalisé un document de balisage de l'utilisation faites des médias sociaux de notre Barreau de section permettant de nous comparer aux autres Barreaux de section du Québec

5. <u>Sujets à traiter lors de la prochaine année</u>

Le sujet principal de la prochaine année sera le dévoilement du nouveau site internet ainsi que notre présence accrue sur la plateforme LinkedIn, tout en continuant les publicités actuelles par le biais du compte Facebook.

6. <u>Conclusions :</u>

Je tiens à remercier Isabelle Lyonnais pour son support constant au niveau des publications et des infolettres. Sans son professionnalisme et sa réactivité, le Barreau de Longueuil ne serait pas le même. Merci également à Louis-Philip Prévost qui nous fait découvrir une autre facette de la publicité et nous amène à questionner les façons de faire. Cette nouvelle énergie donne un souffle d'enthousiasme à ce comité.

Les trois membres actuels ont réitéré leur intention de poursuivre le travail dans ce comité. Nous accueillerons avec plaisir la nouvelle bâtonnière Me Mylène Lemmel!

Me Marilou Lévesque
Présidente du comité

2

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Barreau
DE LONGUEUIL

RAPPORT COMITÉ DE DROIT CIVIL ET DES PETITES CRÉANCES POUR L'ANNÉE 2024-2025

Membres du comité :

- Me Karina Cloutier, présidente
- Me François Legendre
- Me Marilou Desnoyers
- Me Mariou Lévesque
- Me Étienne Morin
- Me David Dubois

Mandat du comité :

A) Coordonner le service des séances d'information juridique sur les petites créances avec les justiciables
B) Discuter des enjeux en matière de droit civil
C) Discuter des enjeux en matière de médiation aux petites créances

Réunions : Nous avons fait 5 réunions par Teams durant l'année.

2 mai 2024, 3 octobre 2024, 20 novembre 2024, 6 décembre 2024, 2 avril 2025.

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

A) Coordonner le service des séances d'information juridique sur les petites créances avec les justiciables

Nous avons organisé les 7 séances d'informations au palais de justice, le mercredi en salle 1.19 du Palais de justice de Longueuil à 17h00. Plusieurs membres du comité ont offert des séances et nous avons aussi recruté des avocats formateurs du district. Deux avocats sont présents à chacune des séances ainsi qu'un(e) juge de la Cour du Québec, chambre civile. Les justiciables apprécient beaucoup ces séances et ils participent en grand nombre. La moyenne est d'environ 10-15 participants par séance.

Nous avons aussi fait des mises à jour au Guide qui est destiné aux formateurs afin de leur donner toute l'information pour offrir la séance. En effet, avec les changements au Code de procédure civile et en matière de médiation et d'arbitrage obligatoire, plusieurs modifications ont été faites.

Me Étienne Morin est notre coordonnateur du service.

B) Discuter des enjeux en matière de droit civil

Nous avons été conviés par l'honorable Patrick Buchholz, J.C.S. et juge coordonnateur pour le district de Longueuil afin de participer à une rencontre sur la présentation du « *Plan stratégique de la Cour supérieure du Québec 2024-2029* » ainsi que sur le fonctionnement de la Cour supérieure, notamment en ce qui concerne le type de dossiers qui peuvent être entendus par Teams versus en présentiel. Nous avons aussi abordé le délai pour l'obtention des jugements, notamment les dossiers inscrits par défaut.

Aussi, le 21 juin 2024, une autre séance d'information a été offerte par l'honorable Céline Gervais, J.C.Q. juge coordonnatrice de la Cour du Québec, chambre civile pour la Montérégie ainsi que l'honorable Hélène Maillette, J.C.Q., aux avocats du district sur la procédure simplifiée en Cour du Québec. Les avocats pouvaient y assister en présence ou en Teams.

C) Discuter des enjeux en matière de médiation aux petites créances

La juge Nathalie Drouin est responsable des journées de gestion/médiation où plus d'une douzaine de dossiers sont fixés avec l'objectif d'offrir la médiation aux justiciables. En cas d'échec ou si les parties refusent la médiation, une gestion du dossier est alors effectuée et une date d'audience est fixée. Le taux de règlement est d'environ 75% lors de ces journées.

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Ce genre d'initiative a contribué à diminuer les délais d'attente avant audience de 45 mois à 37 mois l'an dernier selon les données transmises par l'honorable Céline Gervais, J.C.Q. juge coordonnatrice de la Cour du Québec,

Nous avons aussi discuté de l'horaire d'assignation des médiateurs aux petites créances, du nombre de médiateurs(rices) et du fonctionnement du service de médiation.

Me Karina Cloutier a assisté à la Table de concertation en matière de petites créances du 20 janvier 2025. Des discussions ont eu lieu concernant les diverses initiatives dans les différents districts afin de contribuer à la réduction des délais en matière de petites créances. Plusieurs intervenants étaient présents, des discussions ont eu lieu sur la médiation obligatoire, l'arbitrage, les séances d'informations offertes, etc. La prochaine table aura lieu le 20 novembre 2025.

Conclusions :

Nous avons été bien occupés et sollicités au courant de l'année. Nous avons complété tous les aspects de notre mandat, et ce, grâce à l'assiduité et le dévouement des membres du comité et la grande collaboration des avocats formateurs et de la magistrature. Merci à tous. 😊

Me Karina Cloutier
Présidente du comité

3

LES RAPPORTS DES COMITÉS

RAPPORT DU COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE
POUR L'EXERCICE 2024-2025

1. **Membres du comité :**

- Me Joanie Samson, présidente
- Me Pierre Chagnon
- Me Caterine Caron
- Me Valérie Gionet
- Me Charlotte Vanier-Perras
- Me Mathieu Vespa
- Me Bernard Vézina
- Me Camille Dubois-Faubert

Invitée : Madame la Bâtonnière Me Marilou Lévesque

2. **Mandat du comité :**

Le comité de la formation continue a pour mandat de recommander au Conseil des formations professionnelles adaptées aux besoins des membres du Barreau de Longueuil.

Le comité est fier d'organiser plusieurs formations à petits prix au courant de l'année au bénéfice des membres du Barreau de Longueuil, et ce, sur plusieurs sujets variés.

3. **Nombre de réunions tenues :**

Le comité s'est rencontré de manière virtuelle à cinq (5) occasions, soient les 9 septembre 2024, 24 janvier 27 février, 21 mars et 15 avril 2025. Par ailleurs, le comité a largement échangé par courriels, médium qui nous a permis de discuter de nos idées et de nos démarches respectives.

4. **Principales réalisations du comité / sujets abordés :**

Le 12 mars 2025, le comité a organisé une formation sur l'auditeur à l'amiable de l'enfant. Cette formation à été donnée par madame Lorraine Fillion et Me Frédérique Poirier.

D'autre part, le comité de la formation a mis beaucoup d'énergie cette année à la préparation de la journée d'étude qui accompagne l'assemblée générale annuelle. Cette année, cette journée aura lieu le 2 mai prochain. Une formation sur la crédibilité des témoins, détections du mensonge el la communication non verbale sera donnée par monsieur Vincent Denault, Ph.D. en avant-midi.

1

LES RAPPORTS DES COMITÉS

Elle sera suivie d'une formation donnée par un spécialiste judiciaire en écriture, signatures et documents, monsieur Jean C. Dumont, veriscript.

En après-midi, un panel de discussion aura lieu. En effet, pour une quatrième année consécutive le comité a réuni des personnalités charismatiques et pertinentes qui viendront entretenir les participants la place de la jeunesse dans les sphères juridiques, sociales et politiques.

Parmi eux, nous pourrons compter sur la présence de l'Honorable Nicholas Daudelin, J.C.Q., madame Catherine Fournier, mairesse de la Ville de Longueuil et notre collègue Me Charlotte Vanier Perras de l'Aide juridique de Longueuil, section criminelle et jeunesse. Me Mathieu Vespas agira comme animateur et modérateur.

Le comité souhaite également saluer, dans le cadre de ce rapport annuel, la participation du Conseil d'administration du Barreau de Longueuil et de ses membres dans la mise en place de plusieurs autres formations en ligne et en présentiel à l'intention des membres qui ont ponctuées la dernière année.

5. **Conclusions :**

En terminant, permettez-moi de remercier chaleureusement les membres du comité pour leur implication, leur disponibilité, leur engagement et leur réceptivité. Me Chagnon, Me Vespa, Me Vanier-Perras, Me Vézina et la soussignée renouvelleront leur participation au comité. Mes Gionet et Dubois-Faubert sont actuellement en réflexion. Après quatre années au sein du comité, Me Caron tire sa référence cette année. Je la remercie pour son implication et son grand soutien.

Nous savons que le prochain mandat de ce comité sera sous le signe du renouveau et nous accueillerons avec plaisir l'ajout de nouveaux membres qui viendront compléter avec brio la composition de ce comité.

Me Joanie Samson
Présidente du comité

2

Merci pour votre engagement

Barreau de Longueuil

info@barreaudelongueuil.qc.ca

www.barreaudelongueuil.qc.ca

Barreau
DE LONGUEUIL